

## 2026 Intérim & Réformes : Cap sur la rentabilité et la transformation

*Ce séminaire vise à fournir aux participants une compréhension approfondie des enjeux de l'actualité juridique de leur secteur d'activité. À travers l'analyse des nouveaux textes et des pratiques de certains acteurs (URSSAF, concurrents), nous préparerons les participants à naviguer efficacement dans un environnement complexe et les éclairer sur les décisions à prendre pour faire évoluer leur modèle d'affaires.*

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

**Profils des stagiaires**

- Dirigeants/direction générale
- DRH/RRH
- DAF/RAF
- Direction des opérations/innovation/direction régionale ou de secteur
- Responsable des fonctions support

**Prérequis**

- Pas de prérequis

**Coût pédagogique ht :** nous consulter ou voir notre devis

**Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser l'application des nouveaux allégements en charges pour 2026
- Découvrez comment développer le CDI-E directement au sein de vos agences à partir du 1er janvier 2026
- Anticipez l'éventuelle remise en cause de la DFS depuis l'arrêté du 05-09-2025
- Maîtriser les règles d'effets de seuil pour transformer la rentabilité des ETT
- Maîtriser l'application de loi PACTE en matière de tarification AT/MP
- Maîtriser la réforme du partage de coût des AT/MP entre ETT et entreprises utilisatrices
- Intégrer les nouvelles règles applicables aux visites médicales
- Assimiler les nouvelles obligations en matière de délégations dans le médico-social

**Contenu de la formation**

- Allégements de charges 2026 : mesurez ce que vos agences vont réellement y gagner... et ce qu'elles risquent d'y perdre.
  - Logique de la nouvelle réduction de charges (RGDU)
  - Les simulations pour 2026
  - Le CET reste un levier stratégique important pour optimiser le coût de revient
- CDI aux fins d'employabilité : découvrez comment développer cette nouvelle activité directement au sein de vos agences à partir du 1er janvier 2026
  - Le CDI-E : une nouvelle façon de répondre aux besoins des entreprises
  - Une solution déjà adoptée par de grands acteurs du secteur de l'intérim
  - Le changement majeur au 1er janvier 2026

# OPTIMA FORMATIONS

27 rue Marbeuf

75008 Paris

Email: [c.yague@optimaformations.fr](mailto:c.yague@optimaformations.fr)

Tel: 01 83 79 80 88

- Le CDI-E : un dispositif plus souple que l'intérim
- Intégrer le CDI-E en agence : un changement structurant
- La DFS : possible remise en cause par l'arrêté du 4 septembre 2025
  - Le changement de doctrine du BOSS (1er avril 2023) et les dérogations accordées aux secteurs du BTP, transport, propriété
  - Possible remise en cause par la publication du 4 septembre 2025
- Effets de seuil : l'arme secrète pour transformer la rentabilité des ETT
  - Le contexte : un marché du travail temporaire sous pression
  - Le levier le plus structurant : la réorganisation juridique
  - Stratégies d'organisation possibles
  - Opportunité : négocier des accords d'entreprise lors de la création de la nouvelle entité
- Loi PACTE en matière de tarification AT/MP
  - La question posée
  - La Cour de cassation a tranché cette question le 16 octobre 2025
  - Conséquences pour le futur
- Validation du partage 50/50 du coût des AT/MP
  - Position du Conseil d'Etat du 4 novembre 2025
  - Le taux AT/MP des entreprises utilisatrices sera impacté à compter de 2026
- Visites médicales : nouvelles règles à intégrer
  - Anticipez la réforme des visites pour les salariés titulaires d'un CACES ou d'une habilitation électrique. Mettez à jour vos obligations employeur.
- Délégations dans le médico-social : attention aux nouvelles obligations
  - La gestion du délai de 2 ans hors intérim
  - Les règles de plafonnement des prestations d'intérim dans le médical public

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Vincent LE FAUCHEUR, avocat au Barreau de Paris – Master II en droit social & Magistère en droit social, praticien des spécificités des entreprises de travail temporaire

### Moyens pédagogiques et techniques

- Transmission des supports pédagogiques en amont de la formation pour permettre une première appropriation des contenus
- Supports de formation projetés pendant la session afin d'accompagner les explications du formateur et de structurer les apprentissages
- Cas pratiques / études de cas : inspirés de situations réelles pour développer les capacités d'analyse et d'application
- Exemples de documents professionnels (modèles de contrats, courriers, formulaires réglementaires)
- Pour les formations en mode asynchrone : \*Support technique accessible \*Une hotline dédiée (téléphone et/ou e-mail) est disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h pour toute difficulté liée à la connexion, à la navigation sur la plateforme, ou à l'accès aux ressources pédagogiques. Un délai de réponse garanti sous 24h ouvertes. Assistance à la prise en main de la plateforme. Mise à disposition d'un guide utilisateur ou tutoriel vidéo présentant les fonctionnalités de la plateforme (accès aux modules, téléchargement des supports, passage des quiz, suivi de progression, etc.)

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire des attendus à J-1 de la formation avec autoévaluation des participants sur les thèmes abordés
- Feuilles d'émergence
- Questionnaire à chaud de satisfaction et autoévaluation des participants sur les thèmes abordés pour mesurer la progression pédagogique